

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.4 Règlement graphique Planche relative à la zone UC

PLU approuvé le 10/10/2013

Pièce issue de la modification n°4

Version du 14/04/2023 pour notification et enquête publique

ZONAGE

grande échelle ($\geq 1/2500$)

-  U - zone urbaine
-  A - zone agricole
-  N - zone naturelle et forestière

PRESCRIPTIONS

-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
-  Zones humides
-  Mesures pour limiter l'imperméabilité des sols
-  Zone constructible rez-de-chaussée ou étage
-  Zone constructible rez-de-chaussée uniquement
-  Patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

CADASTRE

-  Bâtiments
-  PSM_parcelles_44_2022 parcelles

